

Recyclage Habilitation BS BE HE

Public : Personnel non électricien chargé de réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques en BT et HT d'accomplir des interventions élémentaires sur des installations et des équipements électriques.

Objectifs : Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510. Adapter les connaissances de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques. Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Pré requis : Avoir réalisé la formation d'habilitation électrique BS BE HE dans les 36 mois précédant. Savoir lire & écrire.

1 jour ½
10,5 heures



Programme

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils 0 main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2. Thèmes spécifiques aux manœuvres

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention

- Acteurs concernés par les manœuvres : charge d'exploitation électrique et charge de consignation
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le charge de consignation : informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

3. Thèmes spécifiques BS Intervention BT élémentaire

- Limites de l'habilitation « BS »
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

4. Thèmes spécifiques BE Mesure, BE Vérification, HE Mesure, HE Vérification

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors des opérations : éliminer le risque, organiser
- délimiter, signaler, respecter et faire respecter

5. Evaluation et validation

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli des symboles proposés par le formateur

6. Méthodes pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues

Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques

7. Moyens pédagogiques

Salle adaptée., paperboard, moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas, vidéo, PowerPoint.

Les intervenant ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Supports de formations remis : Livrets récapitulatifs

Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant

Nota

Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.

